

PROCHAIN CONSEIL MUNICIPAL LUNDI 29 FEVRIER 2016 à 20H00

INFORMATIONS CCAS

Par souci d'économiser le coût d'affranchissement de plusieurs centaines d'enveloppes, nous avons choisi de communiquer pas le biais de votre mensuel et sur le site Internet de la Commune.

Voyage ANCV

Le séjour «Séniors en vacances 2016 » organisé par le Centre Communal d'Action Sociale de Saône en partenariat avec l'Agence Nationale des Chèques-Vacances (ANCV), aura lieu du

5 au 12 Septembre 2016

Club Belambra « *Les Mathes* » à **LA PALMYRE (Charente Maritime)**

Cette semaine de vacances, en pension complète, excursions et animations comprises, vous est proposée au tarif de **393 € par personne**. Les participants non-imposables bénéficient d'une aide de l'ANCV d'un montant de 185 €. Le CCAS prend à sa charge la moitié des frais de transport. Le coût de celui-ci vous sera communiqué lorsque le nombre exact d'inscrits sera connu, sachant que le groupe sera composé de 50 personnes maximum.

L'assurance annulation et rapatriement sera souscrite pour tous. Elle s'élèvera à 2,5 % du coût du séjour, soit 11,65 €/personne. La taxe de séjour, fixée par les municipalités sera également à votre charge.

Afin que le groupe puisse profiter pleinement de son séjour, nous incitons les personnes en situation de handicap à partir avec un accompagnant, ce dernier étant éligible à l'aide ANCV sans conditions.

Merci de nous retourner le bulletin de participation ci-joint ainsi que les documents demandés avant **le 18 Mars**. Les 50 premières inscriptions complètes seront enregistrées, les suivantes seront placées en liste d'attente.

Pour tout complément d'information, vous pouvez consulter le site www.ancv.com ou prendre contact avec l'Adjointe aux Affaires Sociales, Mme Antoinette LE BRAS (03.81.55.71.31).

Nous vous assurons de notre dévouement à vous satisfaire, et espérons vous compter parmi les participants à ce voyage.

Antoinette LE BRAS
Adjointe aux Affaires Sociales

Yoran DELARUE
Président du CCAS

CONDITIONS D'ACCES AU PROGRAMME SENIORS EN VACANCES

COMMENT BÉNÉFICIER DU PROGRAMME SENIORS EN VACANCES ?

- être âgé d'au moins 60 ans, 55 ans pour les personnes en possession d'une carte d'invalidité.
- être retraité et/ou sans activité professionnelle.
- résider en France.

Pour le conjoint, aucune condition requise.

COMMENT BÉNÉFICIER D'UNE AIDE FINANCIÈRE DE L'A.N.C.V. ?

- La somme indiquée sur la ligne « impôt sur le revenu net avant correction » de l'avis d'imposition est inférieure ou égale à 61 €. Les personnes bénéficient alors d'une aide financière de l'ANCV représentant la moitié du coût du séjour hors transport. Pour les conjoints, il suffit d'être non imposable.
- Les personnes en situation de handicap (avec une carte d'invalidité) peuvent bénéficier de Seniors en Vacances dès 55 ans. L'aidant familial et/ou professionnel d'une personne handicapée ou dépendante (selon la grille AGGIR) est éligible à l'aide sans condition.
- Ne pas avoir bénéficié au cours de l'année civile de tout autre dispositif d'aide aux vacances financé par l'ANCV.

PRIX DU SEJOUR hors transport du domicile au lieu de séjour :

393 € TTC (pour les personnes imposables, et répondant aux critères du programme Seniors en vacances).

Aide financière de l'A.N.C.V. : **185 €** par personne (pour les personnes non imposables)

Reste à ajouter :

- le coût du transport aller/retour de Saône à LA PALMYRE.
- la taxe de séjour.
- l'assurance annulation-rapatriement.

COUPON REPONSE VOYAGE A.N.C.V. « Les Mathes » à LA PALMYRE

à retourner au C.C.A.S. à l'attention d'Antoinette LE BRAS,
Mairie de Saône, 26 rue de la Mairie – 25660 Saône
avant le 18 mars 2016

Madame,
NOM.....PRENOM.....

Monsieur,
NOM.....PRENOM.....

Nombre de personnes :

Adresse :

Téléphone : Téléphone portable :

Est intéressé(e) par le séjour à LA PALMYRE (Charente Maritime)

Oui Non

Si oui :

Madame,
• Date de naissance:Lieu de naissance.....

Monsieur,
• Date de naissance:Lieu de naissance.....

- Pièces à joindre :
 - photocopie de votre dernier avis d'imposition,
 - justificatif de domicile
 - photocopie de la carte d'invalidité
 - photocopie de la carte d'identité

SEJOUR ANCV « SENIORS EN VACANCES » DU 5 AU 12 SEPTEMBRE 2015

Club «Les Mathes»

CÔTÉ HÉBERGEMENT :

- Au cœur d'une forêt de pins, 183 hébergements de plain-pied ou en duplex, répartis en hameaux ou en chalets, avec terrasse ou balcon équipés et télévision écran plat 22"
- Vous bénéficiez de l'hébergement "Double Privilège", c'est à dire 2 personnes par chambre, chaque personne disposant d'un espace individuel.



CÔTÉ GASTRONOMIE :

- Vous trouverez chaque jour une restauration soignée et de qualité : buffets savoureux avec spécialités régionales et dîners à thème.

DÉTENTE ET ANIMATIONS :

- Animation chaque soir : soirée dansante, jeux, tournois, ambiance musicale, apéritifs animés...

A VOTRE DISPOSITION :

- Bar lounge avec terrasse
- Piscine chauffée
- 2 courts de tennis, terrain de pétanque



LES EXCURSIONS AU PROGRAMME DE VOTRE SÉJOUR

Excursion 1 Journée

LA ROCHELLE ET L'ILE DE RE

Le matin : départ pour La Rochelle par le viaduc de Rochefort. Visite de la ville : le vieux port du XIII^{ème} siècle, les rues à arcades à vocation marchande, la Cathédrale, le Palais de Justice, l'église Saint-Sauveur...

Temps libre.

Déjeuner au restaurant.

L'après-midi : départ pour la découverte de l'île de Ré, passage du pont de l'île. L'île est à 20% constituée de marais salants.

On peut y contempler de nombreuses espèces protégées de la faune et de la flore. L'île de Ré est également très connue pour son activité de bien-être et de remise en forme par l'eau de mer.
Tour de l'île

Retour et dîner au Club

Excursion 1/2 Journée

DECOUVERTE DE LA PALMYRE

Le matin : départ pour La Palmyre en petit train touristique pour une découverte de cette station balnéaire connue pour ses sports nautiques et ses grandes plages.

Retour au Club pour une dégustation de l'éclade charentaise (moules cuites avec des aiguilles de pins).

Déjeuner au Club



LES + DU CLUB

Un flot de sérénité au cœur d'une forêt de pins

Détente au bord de la piscine chauffée

Le bassin de Marennes et ses spécialités ostréicoles

Le charme des balades à pied ou en vélo



URBANISME : PERMANENCE CAGB

Les directives de la Loi ALUR, votée en mars 2014, ont conduit la commune à s'organiser pour assumer la responsabilité de l'instruction des autorisations d'urbanisme.

Préalablement au dépôt d'une demande, le service urbanisme de la Communauté d'Agglomération du Grand Besançon, organise de façon régulière des permanences de secteur pour l'accueil des pétitionnaires.

Les permanences à SAÔNE, salle à proximité du service urbanisme, ont lieu tous les mercredis des semaines paires de 9h00 à 12h00.

Vous pouvez prendre contact à la CAGB le jeudi après-midi au 03.81.61.51.22 ou le mercredi matin au 06.78.26.74.79.

CCAS GYMNASTIQUE SENIORS « EQUILIBRE EN BLEU »

Cette activité, mise en place par le CCAS reprendra courant Mars 2016.
Elle concerne la prévention des chutes : travail musculaire, articulaire et d'équilibre.

Le lieu, les jours et heures des séances vous seront communiqués ultérieurement

Le montant de la participation s'élèvera à 30 €/personne (chèque à l'ordre du Trésor Public)
Vous pouvez vous inscrire dès maintenant en contactant la Mairie au 03.81.55.71.31, ou par mail : contact@saone.fr

COMITE DE JUMELAGE

L'Assemblée générale du Comité de jumelage aura lieu le vendredi 19 février 2016 à 20h00, salle de l'ancien gymnase.

ATELIER "SAINT VALENTIN"

La bibliothèque de Saône organise un atelier "Saint Valentin" le 6 février à 10 heures.
Matériel à prévoir : cintre de pressing.
Nous vous attendons nombreux.

CALENDRIER DES MANIFESTATIONS

Mercredi 3 février :

Outo : Accueil de loisirs
Atelier pâtisserie, crêpes party et jeux collectifs.

Samedi 6 février :

Gymnase du Marais : Hand
14h00, l'équipe des moins de 11 ans garçons (A) rencontre les équipes de Danjoutin et ESBM (A), dans le championnat Excellence départemental.

Mercredi 10 février :

Outo : Accueil de loisirs
Création artistique (découpage et collage)

Vendredi 19 février :

Ancienne classe mairie
De 10 h 00 à 12 h 30 : Permanence Intermed
Rendez-vous : 03 81 81 54 79

